

que l'envie leur passeroit bientôt de s'opposer à Stanislas ; & qu'elle presseroit tellement de près les autres Competiteurs, qu'ils perdroient bientôt l'envie de disputer cette Couronne à son Beau-pere.

Puisque cette Couronne prend la liberté à present de s'arroger l'affirmative, & d'employer l'argent & des mesures de violence pour parvenir à son but, le Primat n'a point raison de se plaindre de la negative des Puissances voisines, puisqu'il seroit plus préjudiciable à la Republique & à la liberté de l'Élection, si cette Couronne donnoit l'exclusion à tous les Candidats *contra leges*, que si les Puissances Alliées la donnoient à un seul Candidat *secundùm leges*.

La Lettre alleguée du Primat dit encore, *Fœdera & Pacta servire tantùm ad amicitiarum indissolubiles nexus, & non pertinere ad liberam electionem, qua naturam suam amitteret, si minimis etiam ligamentis teneretur*. Cette proposition peut être vraie, mais comment cette Couronne a-t-elle donc pu malgré cela, à la faveur d'un simple lien d'amitié, se mêler de cette liberté de l'élection jusqu'à faire déclarer ici, qu'elle vouloit protéger la liberté des suffrages, & ne souffriroit pas que des Puissances Etrangères donnassent l'exclusion à qui que ce fût ; en sorte que si quelque Prince tentoit de troubler cette liberté, elle employeroit toutes les forces que Dieu lui a données pour l'empêcher.

Le Secrétaire d'Ambassade de cette Couronne à Petersbourg, s'est expliqué souvent en des termes peu convenables sur cette affirmative ou negative, c'est-à-dire, sur cette promotion ou exclusion ; & il a, sans détour, fait connoître qu'il falloit que Stanislas montât sur le Trône, & que tous ses Competiteurs, mais particulièrement certain Electeur de l'Empire en fût exclu ; & la faction de Stanislas a
telle-